

Article paru dans le Courrier Cauchois du 19 novembre 2021

François Marre a été décoré de la croix du combattant

Grainville-la-Teinturière

La cérémonie marquant le 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en deux temps. La première phase, au monument aux morts où après avoir lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et rendu hommage aux victimes, René Vimont, maire, a remis la croix du combattant à François Marre pour avoir servi en Algérie du 13 avril 1963 au 29 mars 1964. Dans un deuxième temps, une gerbe a été déposée au carré militaire



du cimetière local et *la Marseillaise* fut entonnée par les élèves du groupe scolaire Charles-de-Gaulle. La prestation fut rehaussée par la participation de la belle-fille (tambour) et du petit-fils (clairon) du récipiendaire très ému pour la circonstance.